

Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 1 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: Up YOUR Gas

Autres moyens d'identification

: 90232

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Traitement d'installation carburant Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange.

Nom, adresse, et numéro de telephone du

fournisseur:

FPPF Chemical Company, Inc.

100 Dingens St. Buffalo, NY, USA

14206 No. de téléphone du fournisseur

: (800) 735 3773

No. de téléphone en cas d'urgence

: PERS : Amérique du Nord 1-800-633-8253 ; International : +1-801-629-0667

No. contrat: 8027

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide couleur d'ombre. Odeur de pétrole.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification

Liquide inflammable - Catégorie 4 Irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger





Mot indicateur

DANGER!



FPPF Chemical Company, Inc. 100 Dingens St. Buffalo, NY, USA, 14206

Telephone: (800) 735 3773

Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 2 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide combustible.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des veux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection / protection oculaire/ du visage.

En cas d'incendie: Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone ou de la poudre chimique pour éteindre.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (% en poids)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	80.0 - 100.0
Éther de dipropylène glycol monométhylique	DPGME	34590-94-8	1.0 - 5.0



FPPF Chemical Company, Inc. 100 Dingens St. Buffalo, NY, USA, 14206

Telephone: (800) 735 3773

Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 3 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Isopropanol	oropanol Alcool d'isopropyle 2-propanol		1.0 - 5.0
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	Solvant naphta (fraction des aromatiques)	64742-95-6	0.5 - 1.5
1,2,4-triméthylbenzène	Pseudocumene	95-63-6	0.1 - 1.0
Triméthyl-1,3,5 benzène	Trimethylbenzol Mesitylene	108-67-8	0.1 - 1.0
Xylène (mélange d'isomères)	Diméthylbenzène Méthyltoluène Xylol	1330-20-7	<0.1
Triméthyl-1,2,3 benzène	Pas disponible.	526-73-8	<0.1
Cumène	Isopropyl benzene Cumol 2-Phenyl propane	98-82-8	<0.1
2-éthylhexanol	2-éthylhexan-1-ol Alcool 2-éthylhexylique	104-76-7	<0.1
Propylbenzène normal	Pas disponible.	103-65-1	<0.1
Toluène	Méthylbenzène	108-88-3	<0.01
Naphtalène	Moth balls Moth flakes Tar camphor	91-20-3	<0.01
benzène	Phénylhydrure	71-43-2	<0.01
Éthylbenzène	éthylbenzol Phényléthane	100-41-4	<0.01

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un Ingestion

> médecin. Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la

victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée:

consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant Contact avec les yeux

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin.



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 4 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes incluent la rougeur, le gonflement et la perte des cellules de peau (écaillement). Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure larmoiement, rougeur et des malaises. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomisssement ou l'avalement. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. Peut provoquer une somnolence et des vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Un examen médical immédiat est requis. Danger d'aspiration. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

: Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Liquide combustibleLes vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme.Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Liquide inflammable - Catégorie 4

Produits de combustion dangereux

: Les oxydes de carbone, les dioxydes de carbone, les hydrocarbures réactifs, les aldéhydes et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 5 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mettre à la terre contenants et équipements de transfert pour éviter l'accumulation de statique. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

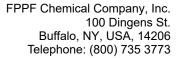
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct.Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides





Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 6 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

mites d'exposition:					
Nom chimique	ACGIH	<u>TLV</u>	OSHA PEL		
	TWA	STEL	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>	
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	200 mg/m³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)	P/D	P/D	P/D	
Éther de dipropylène glycol monométhylique	100 ppm (peau)	150 ppm (peau)	100 ppm (600 mg/m³) (peau)	P/D	
Isopropanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m³)	P/D	
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	P/D	P/D	P/D	P/D	
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm (isomères de triméthylbenzène)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D	
Triméthyl-1,3,5 benzène	25 ppm (isomères de triméthylbenzène)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D	
Xylène (mélange d'isomères)	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m³)	P/D	
Triméthyl-1,2,3 benzène	25 ppm (isomères de triméthylbenzène)	P/D	P/D	P/D	
Cumène	50 ppm	P/D	50 ppm ; 245 mg/m³ (Peau)	P/D	
2-éthylhexanol	P/D	P/D	P/D	P/D	
Propylbenzène normal	P/D	P/D	P/D	P/D	
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafo	
Naphtalène	10 ppm (peau)	P/D	10 ppm ; 50 mg/m³	15ppm; 75mg	
benzène	0.5 ppm (peau)	2.5 ppm (peau)	10 ppm	25 ppm (Plafor	
Éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m³)	P/D	

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser de l'équipement anti étincelles. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 7 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Protection respiratoire : Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez

pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH\MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à

OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Porter des gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une Protection de la peau

combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être

discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de

sécurité.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent

être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler

conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de

sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide. Couleur : Ambre

Odeur : Odeur de solvant pétrolier.

Seuil olfactif P/D Hq Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

: >61.1°C Point d'éclair

: Coupelle fermée, Tag Point d'éclair, méthode

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité : S/O

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun(e). : Non-explosif Propriétés explosives

: P/D Tension de vapeur : P/D Densité de vapeur : P/D Densité de vapeur relative

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

: P/D Autres solubilité(s)



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 8 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/C

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D

Caractéristiques des particules

Matières volatiles (% en poids)

: P/D

: S/O

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer

une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les

matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, Acides

Produits de décomposition dangereux

: Oxydes de carbone

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI
Voies d'entrée - peau et yeux : OUI
Voies d'entrée - ingestion : OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 9 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: L'inhalation risque de causer une irritation respiratoire et la dépression du système nerveux central. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomisssement ou l'avalement. L'ingestion risque d'irriter le tube digestif et de causer la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Signes et symptômes - peau: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes incluant: Sécheresse,

démangeaisons, craquèlement, brûlures, rougeurs et enflure.

Signes et symptômes - yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs,

douleur, larmoiement et conjonctivite.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Le cumène est classé comme étant un possible cancérogène par IARC (Groupe 2B). La naphtaline est

comme étant un possible cancérogène par IARC (Groupe 2B). La naphtaline est classée comme cancérogène Group 2B par IARC et Group 2 (Reasonably anticipated)

par NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur cutané.

Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3. Peut

provoquer une somnolence et des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées

ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques Données toxicologiques Aucun rapporté par le fabricant.

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients.

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA orale = >5000mg/kg ETA cutanée= >5000mg/kg

ETA inhalation (vapeurs) =>50 mg/L

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 10 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	CL50(4hr)	DL50			
Nom chimique	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)		
Distillats de pétrole, fraction égère hydrotraitée	>6.03 mg/L (aérosol)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg		
Éther de dipropylène glycol monométhylique	> 3 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	5120 mg/kg	9480 mg/kg		
sopropanol	17 000 ppm (41.8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg		
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	>17.7mg/L/4H (vapeur)	8400 mg/kg	>3160 mg/kg		
1,2,4-triméthylbenzène	18 mg/L	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg		
Triméthyl-1,3,5 benzène	24 mg/L	23 000 mg/kg	>3160mg/kg		
Xylène (mélange d'isomères)	6350 ppm (27.6 mg/L) (vapeurs)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg		
Triméthyl-1,2,3 benzène	P/D	P/D	P/D		
Cumène	8000 ppm; 39 mg/L	2260 mg/kg	10 627 mg/kg		
2-éthylhexanol	≥ 1.2, < 5.3 mg/L (aérosol)	2052 mg/kg	> 3000 mg/kg (Aucune mortalité)		
Propylbenzène normal	P/D	6040 mg/kg	P/D		
Toluène	7585 ppm (28.1 mg/L)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg		
Naphtalène	Pas d'information disponible.	490 mg/kg	>20,000 mg/kg		
benzène	13 700 ppm (43.8 mg/L) (vapeur)	930 mg/kg	> 8240 mg/kg		
Éthylbenzène	4000 ppm (17.4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg		

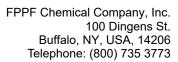
Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Probablement pas nocif pour les organismes aquatiques. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.





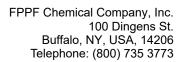
Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 11 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	То	xicité pour les poisson	ons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M		
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	45 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).		
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	> 10,000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).		
Isopropanol	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).		
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	9.22 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).		
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	7.19 - 8.28 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).		
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	12.52 mg/L (poisson rouge)	P/D	Aucun(e).		
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	8.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).		
Cumène	98-82-8	4.5mg/L (truite arc-en-ciel)	0.38mg/L QSAR	Aucun(e).		
2-éthylhexanol	104-76-7	17.1 mg/L (ide mélanote)	P/D	Aucun(e).		
Toluène	108-88-3	5.4 mg/L (saumon rose)	1.4 - 4 mg/L	Aucun(e).		
Naphtalène	91-20-3	0.96 mg/L (saumon rose)	0.12mg/L (40 jours) (saumon rose)	aucun(e)		
penzène	71-43-2	5.3 mg/L (truite arc-en-ciel) (OECD)	0.8 mg/L/32 days NOEL (OECD)	Aucun(e).		
Éthylbenzène	100-41-4	4.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1.13 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).		





Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 12 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias					
·		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M			
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	P/D	P/D	P/D			
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	1919 mg/L (daphnie magna)	≥ 0.5 mg/L	Aucun(e).			
Isopropanol	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	30 mg/L	Aucun(e).			
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	6.16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).			
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	6.14 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).			
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	6 mg/L (daphnie magna)	0.4mg/L	Aucun(e).			
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	3.2 - 9.56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).			
Cumène	98-82-8	2.14 mg/L (daphnie magna)	0.35mg/L	Aucun(e).			
2-éthylhexanol	104-76-7	39 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).			
Toluène	108-88-3	3.78 mg/L (daphnie magna)	0.53 - 1 mg/L	Aucun(e).			
Naphtalène	91-20-3	3.4 mg/L/ (Puce d'eau)	0.6mg/L	aucun(e)			
benzène	71-43-2	10 mg/L (daphnie magna) (OECD)	P/D	Aucun(e).			
Éthylbenzène	100-41-4	1.81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).			





Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 13 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues					
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M			
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	P/D	P/D	P/D			
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	> 969 mg/L/72hr (algues vertes)	969 mg/L/72hr	Aucun(e).			
Isopropanol	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).			
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	P/D	P/D	P/D			
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	P/D	P/D	Aucun(e).			
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	3.191mg/L QSAR	P/D	Aucun(e).			
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	3.2 - 4.9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).			
Cumène	98-82-8	1.29mg/L/72hr (algues vertes)	0.73mg/L	Aucun(e).			
2-éthylhexanol	104-76-7	11.5 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).			
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).			
Naphtalène	91-20-3	0.4mg/L/72hr (Diatomée marine)	P/D	aucun(e)			
benzène	71-43-2	29 mg/L/72hr (algues vertes) (documentation)	P/D	Aucun(e).			
Éthylbenzène	100-41-4	3.6 mg/L/96hr (algues vertes)	3.4 mg/L/96hr	Aucun(e).			

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.





Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 14 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	5.1-8.8	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylique	0.0061	<1
Isopropanol	0.05	1.0
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	2.1 - 6(calculé)	10-2500(calculé)
1,2,4-triméthylbenzène	3.78	31 - 275
Triméthyl-1,3,5 benzène	3.6 - 3.93	23 - 328
Xylène (mélange d'isomères)	3.12 - 3.2	50 - 58
Cumène	3.55 à 23 °C	224(calculé)
2-éthylhexanol	2.9	30
Propylbenzène normal	3.68	
Toluène	2.65	
Naphtalène	3.7	30 - 430 species: fish
benzène	2.13	10 (Poisson)
Éthylbenzène	3.15	1.1 - 1.5

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 15 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emball -age	Étiquette	
Les États-Unis (DOT)	NA1993	Combustible liquid, n.o.s. (Naphta aromatique; éthanol)	Combustible.	III	COMBUSTIBLE	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	chacun). L'étiqu	è pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans uette qui apparaît ici est la plaque à utiliser pour les expe ontre les critères pour un matériel dangereux pour l'env	éditions en vrac.	`		
Canada (TMD)	aucun(e)	Non réglementé.	Non réglementé	Aucune	Aucune	
	oo produit rone	ontre les critères pour un matériel dangereux pour l'env		10 0000 0 111		
Informations supplémentaires	Aucun(e).	Non réglementé.	Non	Aucune	Aucune	
supplémentaires	Aucun(e). Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucune	Aucune	
IMDG IMDG Informations	. ,	Non réglementé.		Aucune	Aucune	
IMDG IMDG Informations supplémentaires	. ,	Non réglementé. Non réglementé.		Aucune	Aucune	
IMDG IMDG Informations supplémentaires	Aucun(e).		réglementé			

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes



Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 16 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Commonwet	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely	SARA TITLE III: Se 372, Specific To	,
<u>Composants</u>	NOCAS	inventory	Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	Hazardous Substance, 40 CFR 355:	Toxic chimique	concentration de minimis
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Isopropanol	67-63-0	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	Oui	P/D	S/O	Non	Non
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	Oui	P/D	S/O	Oui	Non
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	Oui	100 lb/ 45.4 kg	Aucun.	Oui	Non
Triméthyl-1,2,3 benzène	526-73-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Cumène	98-82-8	Oui	5000 lb/ 2270 kg	S/O	Oui	Non
2-éthylhexanol	104-76-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Propylbenzène normal	103-65-1	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Toluène	108-88-3	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Non	Non
Naphtalène	91-20-3	Oui	100 lb/ 45.4 kg	P/D	Oui	Oui
benzène	71-43-2	Oui	10 lb / 4.54 kg	Aucun(e).	Oui	Oui
Éthylbenzène	100-41-4	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	Oui

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Irritation cutanée; Irritation oculaire; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique; Danger d'aspiration. Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

_	No CAC	Californ	ia Proposition 65		Liste	d'état "R	ight to K	now"	
<u>Composants</u>	No CAS	Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Isopropanol	67-63-0	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	Non	N'est pas listée	Non	Non	Non	Non	Non	Non
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	Non	N'est pas listée	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	Non	N'est pas listée	Oui	Oui	No	No	No	No
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	Non	N'est pas listée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Triméthyl-1,2,3 benzène	526-73-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Cumène	98-82-8	Non	Cancérogène	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2-éthylhexanol	104-76-7	Non	S/O	Non	Oui	Non	Non	Oui	Nor
Propylbenzène normal	103-65-1	Non	S/O	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Nor
Toluène	108-88-3	Oui	Développemental e	Non	Non	Oui	Non	Non	Ou





Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 17 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naphtalène	91-20-3	Non	Cancérogène	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
benzène	71-43-2	Oui	Cancer; toxicité pour la reproduction du mâle; Développementale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Éthylbenzène	100-41-4	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	No CAS	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	265-149-8	Present	Présent	(9)-1700	KE-12550	Present	Pas d'information disponible.
Éther de dipropylène glycol monométhylique	34590-94-8	252-104-2	Présent	Présent	(7)-97; (2)-426	KE-12230	Présent	HSR001402
Isopropanol	67-63-0	200-661-7	Présent	Présent	(2)-207	KE-29363	Présent	HSR001180
Solvant naphta (fraction des aromatiques légers)	64742-95-6	265-199-0	Present	Présent	(9)-1698	KE-31662	Present	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	Present	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34410	Present	HSR001382
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	203-604-4	Present	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34411	Present	HSR001229
Xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7	215-535-7	Present	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Present	HSR000983
Triméthyl-1,2,3 benzène	526-73-8	208-394-8	Present	Présent	(3)-7; (3)-3427	KE-34409	Present	HSR004095
Cumène	98-82-8	202-704-5	Present	Présent	(3)-32; (3)-22	KE-23957	Present	HSR001184
2-éthylhexanol	104-76-7	203-234-3	Présent	Présent	(2)-217	KE-13766	Présent	HSR001386
Propylbenzène normal	103-65-1	203-132-9	Present	Présent	(3)-21	KE-29781	Present	HSR005222
Toluène	108-88-3	203-625-9	Present	Présent	(3)-2	KE-33936	Present	HSR001227
Naphtalène	91-20-3	202-049-5	Present	Présent	(4)-311	KE-25545	Present	HSR001287
benzène	71-43-2	200-753-7	Présent	Présent	(3)-1	KE-02150	Présent	HSR001038
Éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Présent	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Présent	HSR001151

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AICS: inventaire australien des Substances Chimiques

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act

of 1980



Up YOUR Gas

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/23/2024

Page 18 de 18

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACNOR: Association canadienne de normalisation

DOT: Department of Transportation CE50: Concentration effective 50%.

CEN: existantes et les nouvelles substances chimiques

EPA: Environmental Protection Agency

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses

KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire

KECL Coréen : produits chimiques existants Liste

CL: Concentration létale /DL: Dose létale S/O: Sans objet / P/D: Pas disponible

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie

NOEC: Concentration sans effet observé

NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Occupational Safety and Health Administration PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)

PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques

SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act

STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)

TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)

TPQ: Threshold Planning Quantity TSCA: Toxic Substance Control Act TWA: Moyenne pondérée dans le temps

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 05/02/2023

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 23/03/2024

No. de révision : 2

Revision Information :

chimiques

: 2. IDENTIFICATION DES DANGERS 9. Propriétés physiques et

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titreindicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. FPPF Chemical Company Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de FPPF Chemical Company Inc.

FIN DU DOCUMENT